THIS SIDE UP

DIAMONDBACK Herbicide Shells

FOR USE WITH THE EZ-JECT® INJECTION SYSTEM

- Water soluble herbicide paste in a shell for tree stem or stump injection
- Controls undesirable woody brush and trees roots and all
- For use on all forestry, industrial, commercial, residential, right-of-way and other noncropland sites

COMMERCIAL

REGISTRATION NUMBER 21262 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
GUARANTEE: Glyphosate, 0.15 grams acid equivalent per shell, present as isopropylamine salt.

READ THE LABEL BEFORE USING

NET CONTENTS: Contains 48 tubes, each tube contains 25 shells, 1200 shells net.

EZ-Ject®, Inc.

10168 L Street • Omaha NE 68127-0645 • USA
402-339-4459 • Toll Free: 888-395-6732

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
MAY CAUSE EYE IRRITATION.
HARMFUL IF SWALLOWED.
Avoid contact with eyes or prolonged contact with skin. Wash thoroughly with soap and water after handling.

FIRST AID

IF IN EYES, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. **IMMEDIATELY** call a poison control centre or doctor for treatment advice.
IF ON SKIN OR CLOTHING: **IMMEDIATELY** wash thoroughly using soap and water. Remove contaminated clothing and wash before re-use. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
IF SWALLOWED, call a poison control centre or doctor **IMMEDIATELY** for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container, label or product name and Pest Control Products Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

Do not contaminate water by disposal of waste.

STORAGE

Ensure that unused shells are stored tightly sealed in their original container. Shells should be stored in an upright condition, i.e. with open end upwards to avoid any potential of seepage under conditions of high storage temperatures. Store unused shells below 35° Celsius. Avoid contamination of seed, feed and foodstuffs.

DISPOSAL

Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

DIRECTIONS FOR USE

TREE INJECTION
Woody vegetation may be controlled by injection of Diamondback Herbicide Shells. Inject the shells using the Diamondback Herbicide Shells injection system and equipment only. Shells must penetrate into living tissue through the outer bark to provide effective results. Where bark thickness prevents sufficient penetration, inject into crevices or root crowns. Inject 1 shell for each 5 centimetres trunk diameter breast height (DBH). Control of tree species with DBH greater than 20 centimetres may not be acceptable at this rate. Space shells evenly around the tree below all major branches. For all species except Maple, equivalent rates can be injected on one side of the tree; however, a reduction of 10-15 percent control can be expected. Trees may be injected any time of the year except when wood is frozen, which may prevent penetration of the shell.Stems should be greater than 3 centimetres in diameter to withstand the injection procedure.

This product moves throughout the tree from the point of injection to all roots and shoots. Symptoms appear very slowly (2-4 weeks) beginning with gradual wilting, yellowing and browning of the foliage. This is followed be deterioration of all shoots and roots. Allow 1-2 years for complete control.

CONTROL OF WILD/DERELICT APPLE TREES

This product will control wild/derelict apple trees up to 15 centimetres DBH. Inject one shell for every 5 centimetres of DBH. Treat all adjacent trunks in cases of multiple trees. Apply in early spring or late fall.

STUMP INJECTION

Woody vegetation may also be controlled by the application of this product to freshly cut stumps. Apply 1 shell for each 5 centimetres of tree stump diameter. The shells should be applied uniformly through the bark to the cambial tissue of the stump. Where bark thickness prevents sufficient penetration, inject into crevices or root crowns.

Applications can be made at any time of the year, except when the stumps are completely frozen. Injections should be made before significant re-sprouting has occurred from the stump. If product is injected after this point, acceptable control may not result. Stumps should be greater than 3 centimetres in diameter to withstand the injection procedure.

A PARTIAL LIST OF TREE SPECIES CONTROLLED INCLUDES:

Alder: Alnus Spp. **Birch:** Betula Spp. **Cedar:** Thuja Spp. **Cherry:** Prunus Spp.	**Douglas Fir:** Pseudotsuga Spp. **Hemlock:** Tsuga Spp. **Maple*:** Acer Spp.	**Pine:** Pinus Spp. **Poplar:** Populus Spp. **Willow:** Salix Spp.

* This treatment may only provide suppression of Maple species.
Late fall applications will provide maximum suppression of Maple species.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Diamondback Herbicide Shells is a Group 9 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Diamondback Herbicide Shells and other Group 9 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Diamondback Herbicide Shells or other Group 9 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to previous herbicide use.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist for any additional pesticide resistance-management recommendations.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NOT FOR RELABELLING, REPACKAGING OR REFORMULATING.
® Registered trademark of EZ-Ject Inc.

THIS SIDE UP

DIAMONDBACK Shells d'Herbicide

POUR UTILISATION À L'AIDE DU SYSTÈME D'INJECTION EZ-JECT®

- Pâte d'herbicide hydrosoluble en shell, pour injection aux tiges d'arbres etd'arbustes et aux souches.
- Supprime les arbres et broussailles indésirables y compris les racines.
- Pour usage sur tous les sites forestiers, industriels, commerciaux, résidentiels, d'emprises et autres sites non agricoles.

COMMERCIAL

NO. D'HOMOLOGATION 21262 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE: Glyphosate 0,15 grammes d'acide équivalent par shell, sous forme de sel isopropylamine

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: Contenu 48 tubes cylindriques – 1200 shells – chaque tube contient 25 shells

EZ-Ject®, Inc.

10168 L Street • Omaha NE 68127-0645 • USA
402-339-4459 • No. Tél. 888-395-6732

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT CAUSER DE L'IRRITATION AUX YEUX DANGEREUX SI AVALÉ
Éviter tout contact avec les yeux ou un contact prolongé avec la peau.Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'avoir manipulé.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INGESTION , appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas contaminer l'eau lors d'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

S'assurer que les shells non utilisées sont entreposées dans leur contenant d'origine bien scellé. Les shells devraient être entreposées debout, c'est-à-dire avec le bout ouvert vers le haut, de manière à éviter toute possibilité de fuite lorsque entreposées à des températures élevées. Entreposer les shells non utilisées à des températures inférieures à 35° Celsius. Éviter de contaminer la semence et la nourriture destinée à consommation humaine et animale.

ÉLIMINATION

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

INJECTION AUX ARBRES
On peut supprimer les espèces ligneuses par injection de shells d'herbicide Diamondback. N'injecter les shells qu'au moyen du système d'injection d'herbicide EZ-Ject et du matériel connexe. Pour de bons résultats, les shells doivent traverser l'écorce et pénétrer dans les tissus vivants. Là où l'épaisseur de l'écorce empêche une pénétration suffisante, injecter dans des fissures ou dans les racines au pied de l'arbre. Utiliser une shell par 5 centimètres de diamètre à hauteur de poitrine. Toutefois, ce taux peut être insuffisant pour la suppression des arbres dont le diamètre dépasse 20 centimètres à hauteur de poitrine. Les shells devraient être insérées à intervalles réguliers tout autour de l'arbre et en-bas de toutes les grosses branches. Pour toutes les espèces, sauf l'érable, on peut appliquer les taux équivalents d'un même côté de l'arbre, mais il faut alors s'attendre à une réduction d'efficacité de l'ordre de 10 à 15 pourcent.
On peut appliquer à n'importe quel moment de l'année, sauf quand le gel empêche la pénétration de la shell. Le diamètre des arbres traités devrait dépasser 3 centimètres pour une telle application.

Du point d'injection, ce produit se répand dans l'ensemble de l'arbre et affecte toutes les racines et tous les rejets. Les symptômes se manifestent très lentement (de 2 à 4 semaines) par un flétrissement graduel, puis par le jaunissement et le brunissement du feuillage. Il se produit alors une détérioration de toutes les racines et de tous les rejets. La suppression totale peut prendre un à deux ans à se manifester.

SUPPRESSION DES POMMIERS SAUVAGES

À l'aide de ce produit, on peut supprimer les pommiers sauvages, dont le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) ne dépasse pas 15 centimètres. Utiliser à raison d'une shell pour chaque 5 centimètres de DHP. Bien s'assurer de traiter toutes les tiges dans les cas d'arbres à tiges multiples. Pour de meilleurs résultats, traiter tôt le printemps, ou tard l'automne.

APPLICATION AUX SOUCHES

L'application de ce produit à une souche d'arbre fraîchement coupé permet de supprimer le regain des espèces ligneuses. À cette fin, appliquer une shell par 5 centimètres de diamètre à la souche. Injecter les shells, à intervalles réguliers, à travers l'écorce, dans le cambium (ou couche génératrice) au pied de la souche. Là où l'épaisseur de l'écorce empêche une pénétration suffisante, injecter le produit dans une fissure ou dans lesracines au pied de l'arbre.

Appliquer le produit à tout moment de l'année, sauf si la souche est complètement gelée. Injecter avant qu'il y ait un regain appréciable. Une application après ce stade peut produire une suppression insatisfaisante. Pour la suppression par injection, le diamètre de la souche devrait dépasser 3 centimètres.

VOICI UNE LISTE PARTIELLE DES ESPÈCES SUPPRIMÉES :

Aulne: Alnus Spp. **Bouleau**: Betula Spp. **Cèdre**: Thuja Spp. **Cerisier**: Prunus Spp.	**Douglas Taxifolié:** (Ou « Sapin de Douglas »)Pseudotsuga Spp. **Érable*:** Acer Spp. **Pin:** Pinus Spp.	**Peuplier:** Populus Spp. **Pruche:** Tsuga Spp. **Saule:** Salix Spp.

* Ce traitement peut être efficace seulement pour la répression des variétés d'érable.
Une application tard à l'automne est idéale pour la répression des variétés d'érable.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Diamondback, herbicide du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Diamondback et à d'autres herbicides du groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'aut res mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Diamonback ou les herbicides du même groupe 9 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens quel'utilisation du produit peut entraîner.

Ne pas ré-étiqueter, reformuler, ni reconditionner.
® Marque déposée de EZ-Ject Inc.